

Procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise du 18 Décembre 2014

Le comité d'entreprise a siégé en réunion plénière le 18 Décembre 2014, à partir de 14h00, sous la présidence de Mme Bénédicte MARTIN, présidente du Directoire de Centrale Innovation. Cette réunion s'est tenue au siège social de la société, à Ecully.

Etaient présents :

- La Présidente : Bénédicte MARTIN
- Les membres titulaires : Jean-Christophe ABRY, Jocelyne GIRODON, Odile VITALI

Etait invitée : Marie DECOUZ

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 Novembre 2014

Le procès-verbal a été reçu par l'ensemble des membres. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Informations sur les entrées de commandes, facturations et trésorerie de la société

A la date du 10 Décembre 2014 :

- Carnet de commandes : 8.1M€ (hors Carnot)
- Carnet de négociation : 4.9M€
- Facturation : 7.4M€, reste à un bon niveau
- Trésorerie reste à un très bon niveau

La situation de la société est bonne.

3. Information, consultation sur le plan de formation 2014 et plan prévisionnel de formation 2015

Le bilan des actions de formation 2014 et le programme prévisionnel pour 2015 a été présenté. Il est demandé d'ajouter la provenance des salariés (structure ou laboratoire) et la catégorie d'âge des personnes bénéficiant des formations. Aucune autre remarque particulière n'est effectuée.

La Direction rappelle la réforme de la formation professionnelle au 1^{er} janvier 2015 :
Chaque entreprise a une obligation en matière d'adaptabilité et d'employabilité envers les salariés, qui se déclinent sous 3 grands axes :

- Simplifier l'obligation de financement ; obligation fiscale réduit à 1% (au lieu de 1.6% de la masse salariale brute) concernant le plan de formation.
- Entretien professionnel ; qui devient un instrument de mesure concernant les efforts de formation mise en place envers chaque salarié,
- Création du Compte Personnel de Formation (CPF) qui remplace le DIF au 1^{er} janvier 2015. C'est un compte ouvert à tous, qui s'alimente uniquement lors des périodes de travail. Transférable jusqu'à sa retraite, le compte s'alimente à raison de 24 h/an (pour un temps plein, proratisé en fonction de son temps de travail) pendant 5 ans, puis 12 h/ an pendant 2.5 ans, avec un plafond total de 150 heures.

Ce compte sera géré par la caisse des dépôts et des consignations (et plus par l'employeur), qui informera annuellement le salarié de son compteur d'heures. L'inscription sur le CPF des heures de DIF non consommées au 31/12/2014 n'est pas automatique. Chaque salarié aura la possibilité d'activer son compte et d'inscrire ce solde d'heures en se rendant sur son espace personnel du portail : www.moncompteformation.gouv.fr ».

Un document récapitulatif individuel sera envoyé (en même temps que la paie de janvier 2015) pour informer les salariés de leurs heures de DIF à transférer sur leur compte CPF.

4. Avancement de la réflexion sur la mise en place à C-Innov de l'équivalent du dispositif GIPA attribué aux fonctionnaires

Compte tenu des emplois du temps très chargés de la Direction de Centrale Innovation et des directeurs de laboratoire, la Direction n'a pas pu joindre les directeurs de laboratoire concernés par cette mesure.

Cette rencontre sera organisée en début d'année prochaine, en particulier avec les nouveaux directeurs de certains laboratoires. Avant cette rencontre, le CE propose que soit présenté aux directeurs pour la première réunion le cas précis des personnes concernées avec le calcul du montant de la prime envisagée, afin de ne plus perdre trop de temps pour la mise en œuvre.

5. Point sur le recrutement d'un salarié Centrale Innovation sur le site de Centrale Marseille

Un entretien aura lieu à Marseille le 14 Janvier 2015. Les personnes qui feront passer cet entretien sont basées sur le site de Marseille. Si le candidat reçoit un avis favorable, il rencontrera ensuite la Direction et la responsable du personnel de Centrale Innovation.

6. Questions diverses

- Augmentation de la prévoyance « Gros risques » de 3% en 2015 sur la part employeur

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 15h00.

La prochaine réunion du CE aura lieu le *Jeudi 29 Janvier 2015 à 14h00*.

A Ecully, le 18 Décembre 2014,

Jean-Christophe ABRY
Secrétaire du CE Centrale Innovation

